

# GÉORISQUES

## Rapport de risques











 **Commune recherchée :**

69250 Neuville-sur-Saône




Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 5 Risques naturels identifiés :

	<b>INONDATION</b>	 sur ma commune : <b>EXISTANT</b>
	<b>REMONTÉE DE NAPPE</b>	 sur ma commune : <b>EXISTANT</b>
	<b>SÉISME</b>	 sur ma commune : <b>FAIBLE</b>
	<b>RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES</b>	 sur ma commune : <b>MODÉRÉ</b>
	<b>RADON</b>	 sur ma commune : <b>MODÉRÉ</b>

## 4 Risques technologiques identifiés :

	<b>INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)</b>	 sur ma commune : <b>CONCERNÉ</b>
	<b>CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES</b>	 sur ma commune : <b>CONCERNÉ</b>
	<b>POLLUTION DES SOLS</b>	 sur ma commune : <b>CONCERNÉ</b>
	<b>RUPTURE DE BARRAGE</b>	 sur ma commune : <b>CONCERNÉ</b>

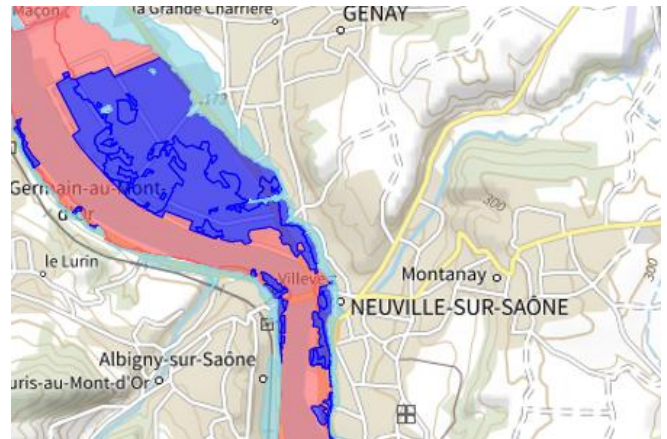
# Risque d'inondation sur Neuville-sur-saone

## Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

### Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau  
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.
- Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau  
Crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau: Une crue dite « éclair », se caractérise par une montée des eaux rapide, qui s'accompagne d'un courant très puissant et dangereux, pouvant charrier des éléments solides (sable, galets, etc).
- Par remontées de nappes naturelles  
En cas de précipitations de longue durée, le niveau de la nappe phréatique, excessivement chargée, peut remonter à la surface du sol, et inonder les zones alentours.



### Informations détaillées :



#### **PPRN : PPRI Grand Lyon -secteur Saône (69DDT20080003)**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI Grand Lyon -secteur Saône a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

#### Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 01 : Prescriptions hors zone d'aléa

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Date de prescription : 07/01/2004

Date d'approbation : 12/12/2006

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

# Risque d'inondation sur Neuville-sur-saone



## TRI : Lyon

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 01DREAL20160001



## AZI : Atlas des zones inondables des ruisseaux du grand lyon

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



## DDRM : DDRM69

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

### Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

Par remontées de nappes naturelles

## 13 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

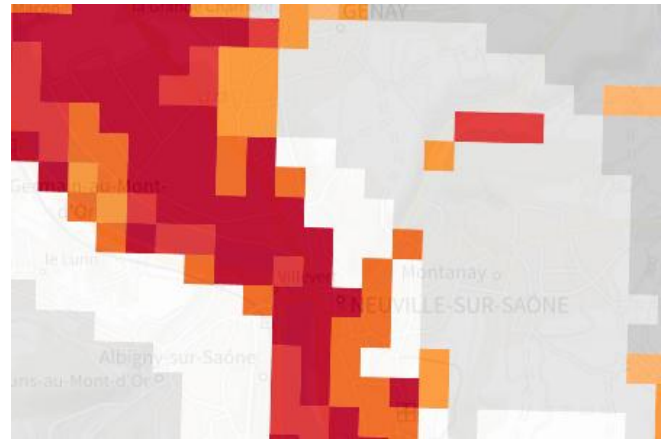
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2428510A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/10/2024	04/11/2024
INTE0100232A	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/03/2001	28/04/2001
INTE0200011A	Inondations Remontée Nappe	19/03/2001	09/02/2002
INTE0000391A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/06/2000	23/08/2000
INTE9400269A	Inondations et/ou Coulées de Boue	07/01/1994	25/06/1994
INTE9300601A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/10/1993	24/10/1993
INTE9300513A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/07/1993	10/10/1993
EOA880100A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/05/1988	14/01/1989
NOR19840921	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/06/1984	18/10/1984
NOR19830621	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/05/1983	24/06/1983
NOR19830621	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	24/06/1983
NOR19830111	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	13/01/1983
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

# Risque de remontées de nappe sur Neuville-sur-saone

**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

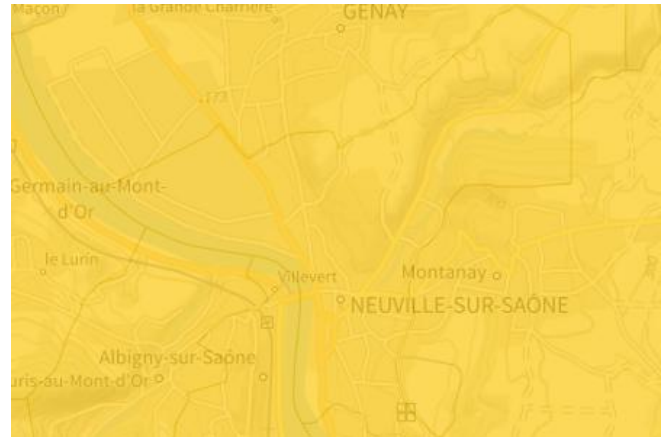
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

# Risque de séisme sur Neuville-sur-saone

## Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### DDRM : **DDRM69**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



### SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

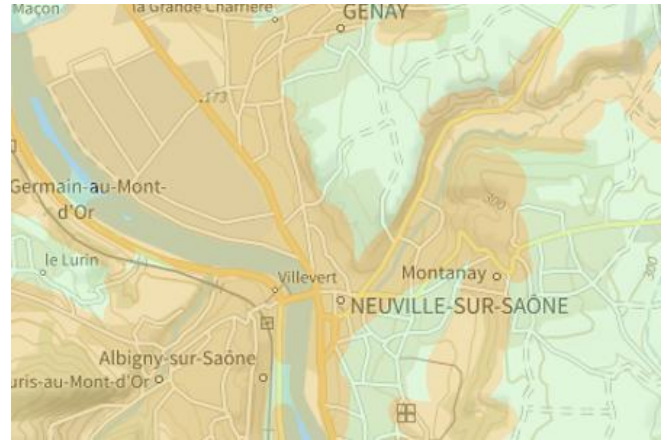
Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Neuville-sur-saone

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



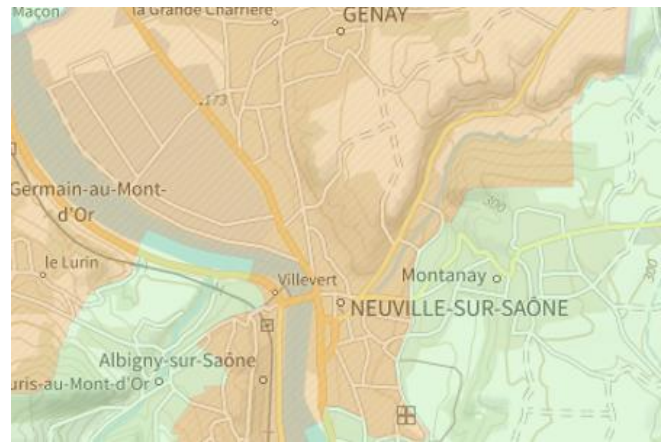
### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.  
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

# Risque radon sur Neuville-sur-saone

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon moyen : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **2/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Neuville-sur-saone

## Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

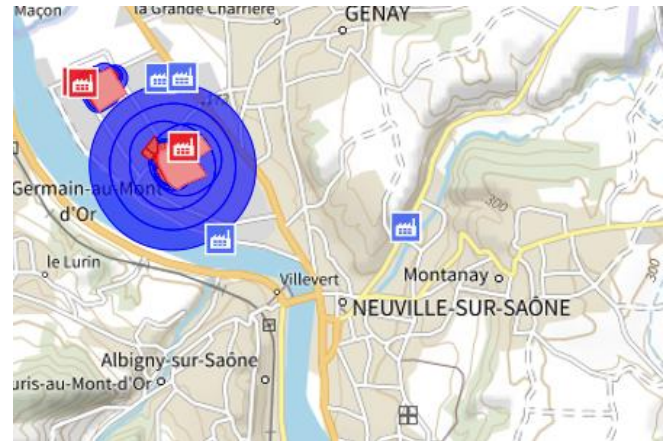
Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

### Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 3 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune
- 2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



### Informations détaillées :



#### PPRT : 69 PPRT de Genay

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé 69 PPRT de Genay a été approuvé sur votre commune.

Le PPRT couvre les aléas suivants :

- [Risque industriel](#)
- [Effet thermique](#)
- [Effet de surpression](#)
- [Effet toxique](#)

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions
- 03 : Interdiction
- 04 : Interdiction stricte

Date de prescription : 11/10/2011

Date d'approbation : 10/11/2014

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Neuville-sur-saone



## DDRM : **DDRM69**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Risque industriel  
Effet thermique  
Effet de surpression  
Effet toxique

## 3 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
UNIVAR SOLUTIONS	Seveso seuil haut
SOCIETE COATEX	Seveso seuil haut
BASF AGRI PRODUCTION SAS	Seveso seuil haut

## 2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
ROUSSEAU	Non Seveso
SANOFI WINTHROP INDUSTRIE Site NVL	Non Seveso

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Neuville-sur-saone

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



 Produits chimiques  Hydrocarbures  Gaz naturel

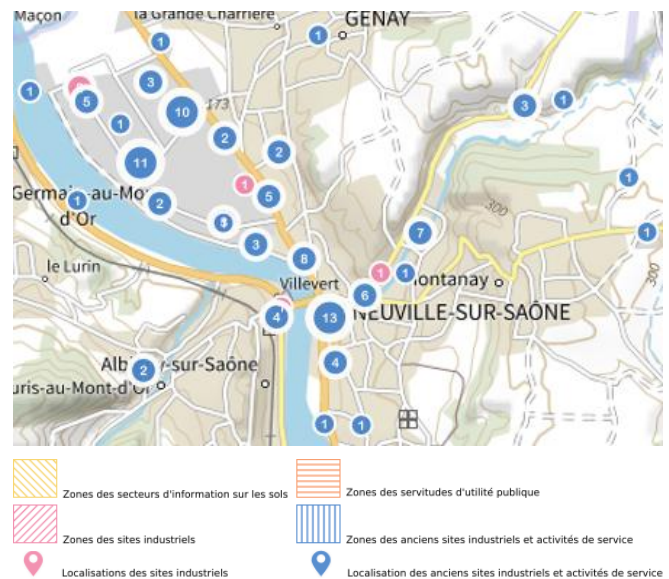
# Risque de pollution des sols sur Neuville-sur-saone

## Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

### Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 2 servitude(s) d'utilité publique sur la commune  
Les servitudes d'utilité publique sont des limitations administratives au droit de propriété et d'usage du sol. Elles entraînent soit des mesures conservatoires et de protection, soit des interdictions, soit des règles particulières d'utilisation ou d'occupation du sol.
- 1 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune  
L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 5 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.  
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 70 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.  
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



### Informations détaillées :



#### SIS :

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.



#### SUP :

Votre commune contient au moins un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

# Risque rupture de barrage sur Neuville-sur-saone

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.

Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

## Informations détaillées :



### DDRM : **DDRM69**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

## Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

5 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000982201	SNTI	Clôturée
SSP000852703	Secteur Ouest	Clôturée
SSP000061401	Ancienne usine textile	Clôturée
SSP000852704	Secteur Centre Nord	Clôturée
SSP000852701	Site entier	En cours

## Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

70 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4074400	Traitement et développement de	Indéterminé	
SSP4074399	Transformateurs	Indéterminé	
SSP4073633	Déchetterie Neuville - Genay	Indéterminé	
SSP4072792	Teinturerie; anc. Atelier de décoration,	En arrêt	
SSP4071479	Desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4071478	Desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4071477	Desserte d'essence et DLI	Indéterminé	
SSP4071438	Atelier de fonderie de métaux	Indéterminé	
SSP4071437	Atelier de travail mécanique des métaux,	Indéterminé	
SSP4071189	"Station d'épuration de la ZI de Neuville	Indéterminé	
SSP4071188	"Garage MOUNIER" (garage automobile)	Indéterminé	
SSP4070478	Garage et dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP4070477	Générateur d'acétylène pour l'éclairage	Indéterminé	
SSP4070375	Réservoir souterrain d'essence	Indéterminé	
SSP4070372	Garage et distribution d'essence	Indéterminé	
SSP4070369	Réservoir souterrain d'essence	Indéterminé	
SSP4070346	Garage d'automobiles avec dépôt	Indéterminé	
SSP4070336	Dépotoir de vidanges	Indéterminé	
SSP4070128	Fabrique de meubles	Indéterminé	
SSP4069969	Atelier de fabrication de matières	Indéterminé	
SSP4069916	Dépôt de Liquides Inflammables	Indéterminé	
SSP4069733	Stockage de produits chimiques.	Indéterminé	
SSP4069048	Carrière	En arrêt	
SSP4068635	Garage, station service	Indéterminé	
SSP4068478	Dépôt de Liquides Inflammables	Indéterminé	
SSP4068416	Vente de combustibles.	Indéterminé	
SSP4067467	Tanneries	En arrêt	
SSP4066692	Dépôt de Liquides Inflammable,	Indéterminé	
SSP4066591	Carrière de gravier	Indéterminé	
SSP4066434	Carrière	Indéterminé	
SSP4066252	Emploi liquides halogénés	Indéterminé	
SSP4066251	Teinturerie avec DLI; anc. Fabrication de	En arrêt	
SSP4066250	Garage avec desserte de carburant	Indéterminé	
SSP4066249	DLI pour distribution, Station service	Indéterminé	
SSP4066246	Entreprise de transports avec desserte	Indéterminé	
SSP4066245	GARAGE	Indéterminé	
SSP4066244	Garage avec desserte de carburant	Indéterminé	
SSP4066243	Réservoir souterrain de 8m3 de	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4065589	Station service	Indéterminé	
SSP4065587	Station service	Indéterminé	
SSP4065586	Station service	Indéterminé	
SSP4065585	Soierie F. Ducharne, présence de dépôts	Indéterminé	
SSP4065584	Dépôt de ferrailles	Indéterminé	
SSP4065582	Fabrication de matériel agricoles, anc.	Indéterminé	
SSP4065581	Pressing-Nettoyage à sec de vêtements	Indéterminé	
SSP4065580	Dépôt de boue et d'immondice. Usine	Indéterminé	
SSP4065578	Travail du bois, application de vernis	Indéterminé	
SSP4064397	Petite desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4064260	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4063076	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP4063075	Usine à plomb, "La Plomberie de	En arrêt	
SSP4063013	Atelier de fabrication de produits	Indéterminé	
SSP4062969	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP4062839	FABRIQUE DE MEUBLES	Indéterminé	
SSP4062692	Fabrique de meubles	Indéterminé	
SSP4062691	Station service, anc. Fabrique de	Indéterminé	
SSP4062690	Dépôt d'engrais	Indéterminé	
SSP4062687	Atelier de travail des métaux à froid par	Indéterminé	
SSP4062686	Fabrication de boites ; anc. Usine textile	Indéterminé	
SSP4062461	Fabrication de produits chimiques	Indéterminé	
SSP4062081	GARAGE NEUVILLOIS	Indéterminé	
SSP4062079	Atelier de tissage	Indéterminé	
SSP4062078	Teinture, Impression sur étoffes.	Indéterminé	
SSP4062077	Application peinture sur métaux	Indéterminé	
SSP4061989	Impressions sur Etoffes.	En arrêt	
SSP4061488	Atelier de travail des métaux par choc	Indéterminé	
SSP4061487	Ferrailleur	En arrêt	
SSP4061486	Travail des métaux anc. Dépôt d'engrais	Indéterminé	
SSP533580	SANOFI CHIMIE REMEDIATION	En arrêt	
SSP525582	PIONCHON MAURICE	En arrêt	





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

## Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les **dispositifs de protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



## Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

## Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



**RESTEZ À L'ÉCOUTE**  
des consignes des autorités



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER**  
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**,  
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**NE FUMEZ PAS**,  
évités toute flamme ou étincelle